



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	12
votants	17

Le lundi 25 juillet 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : lundi 18 juillet 2022

DELIBERATION

N° 78/2022

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS EXCUSÉS : Geneviève IDDA donne pouvoir à Marie-Lou ALLAVENA, Renaud LEFEBVRE donne pouvoir Paul REY, Isabelle SAUVE donne pouvoir à Karine BOETTI, André IPERT donne pouvoir à Michel BRAUN, Herbert WOLFERS donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI, Julia BONNET.

OBJET :

Demande de fonds de concours à la CARF concernant l'acquisition de jeux gonflables

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Karine BOETTI.

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire informe que la Commune souhaite faire l'acquisition de structures gonflables afin de proposer diverses activités aux enfants du village lors des festivités et en période de vacances scolaires.

Le montant de cette opération est de 2 180 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide de la CARF à hauteur de 50% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande d'aide financière au Département et à la CARF.

APPROUVE le plan de financement.


AR Prefecture


006-210600235-20220727-2022_82-DE
Reçu le 27/07/2022
Publié le 27/07/2022

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2022 en section investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire

Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET: ACQUISITION DE JEUX GONFLABLES

DEPENSE :

Montant 2 180.00 € HT

RECETTES :

CARF 50% 1 090.00 €
PART COMMUNE 1 090.00 €

TOTAL TTC : 2 616.00 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 25/07/2022



Le Maire,

Sébastien OLLIHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20220727-2022_82-DE
Reçu le 27/07/2022
Publié le 27/07/2022